

## Braccio, Nadia

---

**De:** Kathya Heppell [kheppell@axion.ca]  
**Envoyé:** 31 janvier 2014 16:26  
**À:** Greffe  
**Objet:** Objet : À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Objet : À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame, Monsieur,

Je suis très inquiète et m'oppose farouchement au déploiement des compteurs "intelligents" et du réseau maillé qu'il leur faudra pour fonctionner.

Mon nom est Kathya Heppell et j'aimerais par cette lettre vous informer et vous sensibiliser aux effets sur la santé de la pollution électromagnétique puis aussi vous demander et, je l'espère, vous convaincre d'assurer ma protection en appliquant le Principe de précaution.

Je suis électrosensible. J'ai dû quitter Montréal il y a un peu plus de quatre ans pour fuir les malaises que j'éprouvais en raison de l'irradiation intense causée par les milliers d'antennes-relais, l'omniprésent réseau Wi-Fi et la multitude de routeurs sans fil qui sont désormais la norme dans toute grande ville.

Très peu de temps après mon arrivée dans l'environnement bucolique de Sutton, mes symptômes (palpitations cardiaques, nausées, insomnies, troubles digestifs, migraines, anxiété, etc.) avaient quasi disparu. Malheureusement, avec la venue de nouvelles antennes, les malaises sont revenus et je dois maintenant blinder ma maison pour ne pas redevenir complètement malade et invalide.

Bientôt, si rien n'est fait pour ralentir la cadence, le degré d'électromagnétisme ambiant sera si élevé un peu partout sur la planète (il suffit de penser au recours de plus en plus grand aux compteurs « intelligents » et aux réseaux communicants connexes) que le diagnostic d'électrosensibilité (aussi appelée électro-hypersensibilité ou EHS) risque de devenir plus répandu que celui du diabète et de l'obésité, d'où l'importance à mon avis pour vous, à titre de Régie de l'énergie, de vous informer à ce sujet.

On est en droit de se poser de sérieuses questions. Le Canada en est encore malheureusement au stade du négationnisme en regard de la pollution électromagnétique et de ses dangers. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se demander pourquoi le code de sécurité 6 de Santé Canada ne tient compte que des effets thermiques des micro-ondes et fait fi des effets biologiques non thermiques causés par l'exposition courte et prolongée à de telles ondes. En l'absence de consensus scientifique, c'est en vertu du principe de précaution que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté le 27 mai 2011 la Résolution 1815, « Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement ». Cette résolution recommande notamment aux États membres du Conseil de l'Europe « de fixer un seuil de prévention pour les niveaux d'exposition à long terme en intérieur ne dépassant par 0,6 volt par mètre et de le ramener à moyen terme à 0,2 volt par mètre ». Un tel seuil admissible est des milliers de fois plus strict que celui autorisé par le code de sécurité 6 du Canada !?

Des milliers de médecins, de chercheurs, de scientifiques, d'ingénieurs, de militaires, d'installateurs et d'utilisateurs, bref une foule de gens sérieux, sensés et informés sonnent l'alarme depuis des années. Comme vous pouvez vous en douter, les multinationales de la téléphonie cellulaire et des technologies sans fil, les acteurs de la haute finance et le

puissant lobby militaro-industriel nient tous les résultats préoccupants de ces nombreuses recherches. Ils injectent de petites fortunes dans des recherches et des initiatives destinées uniquement à réfuter ces constatations qui mettent en doute l'innocuité des technologies sans fil.

Sans vouloir jouer à l'oiseau de malheur, c'est une situation qui a un air de déjà-vu. On se souvient des nombreuses années qu'il a fallu attendre avant que l'on ne cesse d'empoisonner les travailleurs de l'amiante, les fumeurs et les non-fumeurs, etc. Les puissants de ce monde se battent toujours bec et ongles pour protéger leurs acquis, peu importe les conséquences pour le bon peuple.

J'espère que les nombreuses lettres et témoignages que vous recevrez, de plus en plus souvent, de nouveaux électrosensibles -- les compteurs-émetteurs d'Hydro-Québec étant souvent la goutte qui fait déborder le vase -- vous convaincront que l'exposition à l'électrosmog détruit la santé.

Je me sens beaucoup mieux depuis que je vis à Sutton, mais l'imminente couverture complète du territoire avec Internet haute vitesse et l'arrivée des compteurs « intelligents » (Smart Meters) et de leurs réseaux de lecture à distance (Smart Grid) me font craindre le pire. J'espère sincèrement trouver en vous l'appui dont j'ai besoin pour mieux me protéger contre l'agression semble-t-il inévitable des technologies sans fil envahissantes.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire, et j'espère de tout mon cœur que vous prendrez des mesures concrètes pour empêcher que des milliers de Québécois ne tombent gravement malades à cause de l'inconscience, l'irresponsabilité, l'inaction, le scepticisme, l'esprit mercantile et la cupidité de nos élus et de nos industriels.

Cordialement,

Kathya Heppell

~ Envoyé avec ma connexion Internet entièrement FILAIRE = vitesse, sécurité et rayonnement minimal pour mon corps.